

Expression libre

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle

ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.»

« Lourdes plus qu'une ville »

"Nous avons vécu une année marquante, et c'est avec enthousiasme mais aussi avec pragmatisme que notre équipe municipale souhaite s'adresser à vous après ce mois de rentrée.

Cette année 2022 a mis à l'épreuve l'ensemble d'entre nous : inflation record, canicule, sécheresses, incendies... Nous avons tous dû apprendre à fonctionner autrement et c'est ce qui marque notre époque : l'adaptation.

Un seuil a été franchi. L'époque qui s'ouvre à nous est pleine d'incertitudes, c'est pourquoi nous devons nous raccrocher à notre vision, seul roc dans les remous que nous vivons.

C'est une succession de crises qui ont marqué le début de notre mandat, et pourtant, grâce au projet que nous portons et au

travail exceptionnel réalisé par les agents, notre ville redresse la tête. Elle la redresse toutefois pour regarder les immenses défis qui nous attendent.

Maîtriser les dépenses d'énergie et d'eau, réduire et trier les déchets, faciliter le verdissement de la ville, faire évoluer les modes de déplacement... Ce sont des impératifs auxquels nous ne pouvons nous soustraire. Nous allons devoir apprendre à faire plus avec moins. Réviser nos modes de consommation tout en permettant à Lourdes et son territoire de se développer dans ce nouveau contexte. Notre ville doit rester un espace à part et où il fait bon vivre.

À travers le Plan Avenir Lourdes et les 100 actions qu'il comporte, nous portons l'ambition que Lourdes devienne une véritable ville du 21^e siècle. Une ville attractive pour

ce qu'elle est: pour son histoire et la culture qui s'y développe, les fêtes qui s'y déroulent, pour ce que son territoire produit, ce qu'offrent ses commerces et l'atmosphère qui y règne.

Vous avez voté pour une équipe municipale et un projet. Celui-ci ne fait que commencer, et devient de plus en plus visible chaque jour, comme vous pouvez le vivre au quotidien.

Vous nous avez accordé votre confiance et nous sommes, et resterons pleinement engagés pour en être à la hauteur."

**Thierry Lavit et la liste
« Lourdes plus qu'une ville ».**

« En Action pour Lourdes »

Bonne rentrée ! Notre Cité possède tous les atouts pour se relever de la crise. Nous remercions et félicitons les élus, les agents et les habitants engagés dans l'amélioration de la tranquillité, la salubrité, la sécurité et l'offre de services, d'équipements, de commerces et de logements adaptés aux besoins des habitants et de nos visiteurs. Vous pouvez compter sur nous pour contribuer à l'attractivité de notre ville et préserver l'intérêt général.

assouerepargala@orange.fr

<https://www.facebook.com/enactionpoulourdes>

Marie-Christine ASSOÛÈRE et Marie-Laure PARGALA

« Unis et rassemblés pour Lourdes »

Chères Lourdaises, chers Lourdais, Malgré l'air du temps qui souffle encore des incertitudes, les premiers signes de reprise économique à Lourdes sont là. Continuons à soutenir tous les socioprofessionnels, tous les salariés, tous ceux qui oeuvrent dans ce contexte difficile. Gardons espoir pour l'avenir, restons unis et rassemblés pour Lourdes.

Nous allons poursuivre notre travail, nos actions dans un esprit constructif pour faire avancer notre ville.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre écoute.

S.Peretto JP.Garuet S.Lacoste J.Poque